

## Fiche technique MPC V

Le MPC V appelé aussi "Mortier Plâtre Chaux Vieujot" est un mortier de plâtre, de sable et de chaux aérienne, dans les proportions 3/2/1, destiné à la restauration des façades extérieures du bâti ancien "en plâtre".

### **Definition et composition**

Le MPC V est un mortier de « plâtre gros », de sable silico-calcaire et de chaux aérienne pure, dans les proportions 3/2/1, conformément aux DTU 26.1 et DTU 42.1.

### **Usage**

Le MPC V sert à la restauration du bâti ancien en plâtre. Ces murs peuvent être homogènes ou composites (brique, pans de bois, moellons hourdés au mortier de sablon ou de chaux, plâtras, pierre de gypse, ....)

En particulier, le MPC V est la solution idéale pour le ravalement des maisons anciennes en maçonneries montées en plâtre, dans le cadre du DTU 26.1.

Le MPC V s'emploie également dans les cas de restauration partielle d'enduits extérieurs à base de plâtre (travaux de peinture dans le cadre du DTU 42.1, réparations avant application d'un micro-mortier, etc ...)

Le MPC V peut également s'employer en intérieur.

En revanche, il est difficilement utilisable pour la re-création de modénatures : pour cet usage, préférer notre « Moulex » ou notre « Tirex ».

De même, pour la réalisation de stucs ("Stuc Pierre" ou "Stuc Brique"), utiliser notre Stuc de Montmorency.

### **Avantages**

Grâce à notre expérience plus que centenaire des mortiers de plâtre en extérieur, et à notre maîtrise de la cuisson du plâtre, notre MPC V est certainement le meilleur représentant des MPC ("Mortiers Plâtre & Chaux »), tant en terme de facilité de mise en œuvre, qu'en terme de qualité et de résistances.

Plus généralement, les mortiers à base de plâtre, comme le MPC V, ont une capacité exceptionnelle d'assèchement et d'assainissement des murs anciens, et des capacités respiratoires inégalées qui protègent tous les éléments du bâti craignant l'eau (bois, hourdis, pisé, ...) et assure sa salubrité, ainsi que sa protection contre les risques d'incendie.

Ces enduits et mortiers de plâtre d'extérieur se prêtent bien aux mouvements toujours possibles des ouvrages anciens.

L'absence de retrait lors de la prise rend sa mise en œuvre très sûre, même en fortes épaisseurs.

## **Aspect et gamme**

Le MPC V existe en plusieurs granulométries, pour répondre à toutes les exigences esthétiques.

La plus courante est la version F (« Fine »).

Il existe en blanc et en plusieurs couleurs.

Le cas échéant, les produits sont teintés en usine et livrés prêts à l'emploi.

S'agissant de produits naturels, il faut tenir compte des variations d'aspect que peuvent apporter les impuretés ou les pigments.

## **Précautions de conception**

Les maçonneries anciennes à enduire doivent être à l'abri des intrusions d'eau indésirables (ruissellement, rejaillissement, remontée d'eau par capillarité). Les couvertures, chéneaux, descentes pluviales, protection des saillies, bandeaux, corniches, appuis, zingueries, bavettes et bandes de rejaillissement doivent assurer normalement leur rôle.

On doit soigner tout particulièrement les protections sur les murs exposés aux vents dominants.

Les dégradations par rejaillissement en pied sont évitées par un soubassement d'une hauteur minimum de 50 cm.

## **Travaux préparatoires**

Dans tous les cas, il faut piocher l'ancien enduit sur au moins 2,5 cm d'épaisseur, et tous les éléments non adhérents au support ou de qualité insuffisante. On traite les pathologies du support, puis on dépoussière. Au final, le support doit être propre, exempt de suie, bistre ou efflorescences. Les parties très profondément piochées doivent, avant l'enduction, faire l'objet d'un remaillage de « remplissage » avec des matériaux identiques à ceux d'origine.

Toutes les éléments en bois ne restant pas apparents doivent être grillagés avant l'enduction, de même que toutes les hétérogénéités du support (grillage ou treillis selon la NF DTU 26.1 P1-2, avec un débord de 15 cm et des fixations galvanisées ou en laiton). Un grillage complet est recommandé. Pour toutes précisions se reporter au DTU 26.1.

## **Mise en œuvre**

La mise en œuvre d'un mortier de plâtre en extérieur doit respecter les règles de l'art ainsi que les textes réglementaires applicables (DTU 26.1 et 42.1).

**En raison de la présence de chaux dans le produit, il est impératif de porter des gants et des lunettes de protection.**

Le MPC V ne doit pas être appliquée en-dessous de 5°C, ni sur support gelé ou en cours de dégel. Il est nécessaire d'assurer sa protection (action directe du soleil, pluie, etc ...) durant les travaux et la première semaine de séchage. Ne pas appliquer par temps très chaud ni en plein soleil. Le support doit être humide en profondeur.

Il se gâche manuellement pour former une pâte homogène tenant en charge sur au moins 3 cm d'épaisseur.

Il s'applique de préférence en une couche ; sinon par couches successives de 3 cm, avec finition coupée de chacune. La couche de finition est mise avec une épaisseur minimale de 2,5 cm, en noyant une pièce de métal déployé en travers des angles de baies.

La finition, par coupage à la berthelée tranchante ou par grattage à la taloche à clous, peut commencer dès que le copeau se détache de l'outil.

A noter que la finition par lissage ou feutrage est exclue en extérieur.

Dans tous les cas, l'enduit doit être protégé des intempéries jusqu'à sa pleine carbonatation.

### **Consommation**

MPC V : 15 kg/m<sup>2</sup> par cm d'épaisseur.

### **Conditionnement**

En sacs papier, doublés PE sur palettes banderolées.

### **Conservation**

Environ 6 mois à l'abri de l'humidité, dans un local sec et sain.